

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE DAMPIERRE-EN-BURLY

Budget prévisionnel 2019

1. Dépenses

20 500 €

1) Animation de la CLI (recherche documentaire, préparation et organisation des réunions, rédaction d'actes administratifs, contacts divers ASN - ANCCLI- collectivités, courriers, participation aux réunions de chargés de mission, actualisation du site Internet) : 0,2 ETP (46 jours/an) d'un agent de catégorie A (évalué à 70 000 €/an en coût global employeur)	14 000 €
2) Photocopies, affranchissements, téléphone	200 €
3) Cotisation ANCCLI	1 000 €
4) Documentation	100 €
5) Location de salle	200 €
6) Frais de déplacement	1 000 €
7) Maintenance et actualisation du site Internet : 0,02 ETP d'un agent de catégorie A (évalué à 70 000 €/an en coût global employeur)	1 400 €
8) Conférence inter-CLI du 04/07/2019 : prestation de buffet / accueil-café / rafraîchissement (achat nourriture/boisson + temps passé par des agents départementaux)	2 600 €

2. Recettes

20 500 €

Moyens fournis par le Conseil départemental	15 400 €
Subvention de l'ASN	5 100 €

Le Président de la Commission



Claude BOISSAY